


| | | |
|---|---|---|
|  <p>CHS DE LA SAVOIE Service DRH</p> | <p>AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p>Diffusé le 5/08/2024</p> | <p>Psychiatrie générale Pôle Aix les Bains-Tarentaise</p> <p>Service Aix les Bains</p> |
|---|---|---|

Grade : Cadre de Santé

Temps de travail : 100 %

Service d'affectation : Aix les Bains

Possibilité de temps partiel

Structures en responsabilité :

- CMP-CATTP- HJ- Voglans
- CMP-CATTP Yenne

Poste à pourvoir à compter du : 9 septembre 2024

Présentation des structures en responsabilité

Les Centres Médico Psychologiques de Voglans et de Yenne sont des lieux d'accueil, d'écoute de prévention et d'orientation des soins ambulatoires pluridisciplinaires. L'hôpital de jour de Voglans permet d'assurer une meilleure continuité des soins et efficience des prises en charge. Lieu intermédiaire entre le CMP et l'hospitalisation complète, il propose des soins polyvalents et ciblés, en journée ou par séquences régulières selon le projet thérapeutique du patient.

La continuité médicale est assurée tout au long du parcours de soins.

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre supérieure de santé du Pôle Aix Les Bains- Tarentaise
- Directrice, Coordinatrice générale des soins

Liens fonctionnels :

- Médecins Responsables des structures CMP/ CATTP du Pôle Aix Les Bains- Tarentaise : CMP -CATTP Voglans et CMP CATTP Yenne
- Équipe médicale du Pôle Aix Les Bains- Tarentaise
- Directions fonctionnelles
- Réseaux et partenaires des parcours de soins

Mission générale

Sous la responsabilité du cadre supérieur de santé du service et en collaboration avec le Médecin Chef du Service d'Aix les Bains ainsi que les médecins responsables des unités fonctionnelles, le/la cadre de santé organise à partir de quatre fonctions, les activités de service sur trois unités extra hospitalières. Il/elle veille à la qualité et la sécurité des prestations. Il/elle anime et encadre les équipes placées sous son autorité, coordonne et optimise les moyens mis en œuvre.

Fonctions et activités

1. Fonction de sécurité et de qualité des soins

- Organise et évalue les soins en impliquant les différentes catégories professionnelles dans le projet de soins personnalisé (PSP).
- Participe à la définition des projets de soins personnalisés et veille à la bonne utilisation des outils de travail correspondants (DPI, protocole de soins, transmissions ciblées...) en lien avec le référent soignant s'il existe.
- Développe dans le service une culture d'Évaluation des Pratiques Professionnelles et de gestion des risques (EI)
- Sensibilise les agents aux risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle, à l'hygiène et à la sécurité.
- Participe aux différentes instances et réunions institutionnelles
- Répartit son temps et se déplace autant que de besoin dans les structures dont il assure la responsabilité, tant en termes de sécurité que de qualité des soins.

2. Fonction d'accompagnement managérial des équipes

- Apprécie une répartition judicieuse des tâches en fonction des ressources humaines et de la charge de travail de chacun et reste vigilant sur l'aide et l'entraide entre les différentes catégories professionnelles
- Pilote, anime / communique, motive les équipes placées sous sa responsabilité
- Définit les besoins en formation des agents en affinant leur demande (par le biais de l'entretien annuel de formation) et en définissant en réunion d'encadrement du service, les priorités de formation dans le respect du plan de formation et en adéquation avec le projet de service.
- Évalue, développe et valorise les compétences individuelles de ses collaborateurs et lorsque cela est nécessaire, il détermine des objectifs de réajustements et évalue leur atteinte. Il argumente ses positionnements par tout moyen qu'il juge nécessaire (fiche d'évaluation, stagiairisation, titularisation, renouvellement de contrat, ...).
- Fixe des objectifs, mesure les résultats et évalue les performances collectives au regard du Projet de service.

3. Fonction de co-construction du Projet de service et du Projet d'établissement

- Analyse des données, des tableaux de bord et justifie des résultats relatifs aux activités de son domaine
- Élabore en équipe pluridisciplinaire un projet de soins et définit des objectifs cohérents avec les orientations médicales de service et du projet d'établissement.
Il/elle en évalue les atteintes et/ou résultats sur les 3 unités.

4. Fonction transversale du Cadre de santé

- Contribue, en collaboration avec les instituts de formation à la formation des étudiants d'IFSI et des élèves d'IFAS.
- Accueille les stagiaires, les soutient dans la réalisation de leurs objectifs, contrôle les apprentissages et participe à leur évaluation.
- Organise les échanges entre les professionnels et transmet les informations institutionnelles
- Travaille en équipe pluridisciplinaire et/ou en réseau (exemples : Maison Médicale de St Genix - EHPAD - CCAS- Réseau Précarité Avant Pays Savoyard - GEM – UNAFAM...)
- S'implique dans le domaine de la formation et de la recherche soignante.
- Exerce son activité en relation avec les professionnels du secteur de la santé et du médico-social en termes de coordination.
- Participe aux réunions/rencontres, synthèses avec les structures sociales et médico-sociales sur les situations complexes
- Assure, en concertation avec ses collègues cadres de santé du service, la permanence journalière de l'encadrement soignant lors des congés de ces derniers
- Effectue les permanences du samedi matin et les continuités de l'encadrement au sein de l'établissement.

Compétences et savoir-faire

Le cadre de santé en mission sur ce poste doit :

1. Compétences techniques

- Avoir connaissance des décrets de compétences relatifs aux actes professionnels et des procédures et protocoles pour organiser l'activité du service.
- Utiliser les outils bureautiques de l'établissement.
- Par sa connaissance des pratiques de l'établissement et du service, mobiliser son expertise pour une prise en charge optimale du patient (sécurité et qualité).
- Transmettre ses savoirs.

2. Compétences organisationnelles

- Évaluer le temps nécessaire à chaque activité et les ordonner en fonction de l'urgence et des ressources disponibles.
- Évaluer et proposer une organisation qui prenne en compte les nécessités du service et les impératifs de l'unité.
- Définir les moyens en matériels nécessaires et en assurer la disponibilité.
- Accompagner l'équipe dans les remaniements institutionnels.

3. Compétences relationnelles

- Capable d'évaluer les écarts entre la prise en charge proposée et la prise en charge attendue des patients pour proposer des formations individuelles et collectives au sein du service.
- Capable de se positionner en argumentant ses points de vue et en assumant ses choix.
- Écouter et entendre les préoccupations des différents interlocuteurs.

4. Compétences d'adaptation

- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Prendre des décisions dans l'urgence en s'appuyant sur les moyens humains et matériels disponibles.
- Avoir le sens de l'initiative, de la créativité et être force de proposition.
- Concevoir, piloter et évaluer un projet/un processus relevant de son domaine de compétence
- Actualiser ses connaissances par le biais de formation.

Qualifications

- Diplôme Cadre de santé

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement supérieur et de Mme BOUCHER, Directrice des Soins, constituent le dossier de candidature (pour les candidats du CHS). Une lettre de motivation et un curriculum-vitae pour les candidats extérieurs au CHS.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des Ressources Humaines avant le 6 septembre 2024.

Renseignements

Après de Mme Géraldine BOUCHER, Directrice Coordinatrice Générale des Soins,
au 04 79 60 30 51

Ou de Mme Véronique NEMITZ, Cadre Supérieur de Santé, au 04.79.60.30.25

La Directrice des Ressources Humaines,
Laura JOYEUX